

Compte d'exploitation 2021

Index

Swiss Life compte d'exploitation 2021 en bref	3
Editorial	4
Aperçu du compte d'exploitation prévoyance professionnelle Suisse	6
<i>Composition de la prime d'épargne</i>	7
<i>Composition des prestations d'assurance</i>	8
<i>Répartition des revenus des placements</i>	8
<i>Méthode de comptabilisation</i>	9
<i>Justification du respect de la quote-part minimum</i>	9
<i>Affaires soumises à la quote-part minimum</i>	10
<i>Affaires non soumises à la quote-part minimum</i>	11
<i>Résumé</i>	12
Provisions techniques	12
<i>Fonds d'excédents</i>	13
<i>Provisions de renchérissement</i>	13
<i>Valeurs comptables – Passifs</i>	14
<i>Autres chiffres clés</i>	14
Contexte des placements: données portant sur l'année 2021	15
<i>Données relatives à la politique de placement de Swiss Life</i>	15
<i>Détails du portefeuille de placements</i>	16
Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance	17
<i>Valeurs comptables – Actifs</i>	17
<i>Frais de gestion de la fortune</i>	18
Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation	19

Swiss Life

Compte d'exploitation 2021 en bref

1,86%

rendement de
placement

9 318

millions de francs
total des produits

150

millions de francs
attribués au fonds
d'excédents

48 494

contrats

94,8%

taux de
distribution

512 503

assurés actifs

124

millions de francs
résultat
d'exploitation

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Swiss Life a réalisé un très bon exercice 2021 avec sa gamme complète pour la clientèle Entreprises. Le financement à long terme des promesses de prestations pour nos assurés est durablement garanti grâce à l'évolution stable dans l'assurance collective et aux solides provisions. Durant l'exercice écoulé, Swiss Life a réalisé un résultat d'exploitation positif de 124 millions de francs dans la prévoyance professionnelle (2020: 115 millions de francs), a enregistré une hausse de 1,5% du nombre d'assurés actifs à 512 503 et affiche donc à nouveau une croissance réjouissante de son portefeuille. La poursuite de la politique de souscription prudente s'est répercutée positivement sur la qualité des affaires en 2021 également. Dans la prévoyance professionnelle, Swiss Life continue de miser sur la rentabilité des affaires nouvelles, veille à l'évolution saine du portefeuille et assure ainsi continuité et solidité financière pour la clientèle Entreprises. Grâce à une politique de placement toujours axée sur les objectifs et la sécurité, Swiss Life a réalisé un rendement net des placements de 1,86% pour les assurés,

malgré un environnement de marché durablement volatil. En 2021, les assurés ont reçu 136 millions de francs du fonds d'excédents (2020: 128 millions de francs). 150 millions de francs ont pu être attribués au fonds d'excédents en faveur des assurés, soit 30 millions de francs de plus qu'à l'exercice précédent.

Le besoin des PME et des grandes entreprises en sécurité et en solutions flexibles dans l'assurance collective s'est manifesté, cette année encore, dans la demande toujours stable en solutions d'assurance complète assorties de garanties globales. Parallèlement, dans le cadre de sa stratégie de prestataire complet, Swiss Life a pu augmenter la part des solutions semi-autonomes dans les affaires nouvelles à 67%. Il convient de souligner tout particulièrement que la demande en possibilités de placement individuelles dans le cadre de la prévoyance 1e a fortement augmenté, preuve que notre solution 1e a su convaincre nos clientes et clients.

Nous tenons à vous remercier, chères clientes et chers clients de Swiss Life, de votre confiance et de votre fidélité. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à vous accompagner dans votre avenir en toute liberté de choix.



A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Hans-Jakob Stahel
Responsable Clientèle Entreprises
Membre du comité de direction

Aperçu du compte d'exploitation

Prévoyance professionnelle Suisse

Produits	2021	2020
Primes émises, brutes	7 893	9 240
Primes d'épargne	6 916	8 294
Primes de risque	745	719
Primes pour frais de gestion	232	227
Produits des placements nets	1 418	1 273
Produits des placements de capitaux direct	1 942	2 012
Résultat des aliénations	-208	220
Solde des réévaluations et amortissements	-34	-260
Résultat monétaire	-56	-481
Charges d'intérêts	-6	-6
Produits des placements bruts	1 638	1 485
Frais de gestion de la fortune	-220	-212
Autres produits	7	6
Résultat de la réassurance	0	1
Total des produits	9 318	10 520

Charges	2021	2020
Prestations d'assurance	8 020	8 018
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 716	2 636
Prestations individuelles en capital (prestation de libre passage, EPL, divorce, police de libre passage)	3 955	4 089
Valeurs de rachat issues de dissolutions de contrat	1 311	1 255
Charges de traitement des prestations	38	37
Variation des provisions techniques	793	2 045
Avoir de vieillesse	-77	1 136
Provisions pour futures conversions en rentes	-2	-120
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	896	984
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et les rentes pour enfants d'invalidité en cours	-3	-7
Réserve mathématique Polices de libre passage	-81	-5
Réserve mathématique Autres couvertures	45	132
Renforcements de réserve mathématique pour réserves mathématiques des rentes et polices de libre passage	-23	-136
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	4	20
Réserves pour fluctuations de valeurs et garantie de taux d'intérêt	0	0
Provisions de renchérissement	1	0
Autres provisions techniques	33	41
Frais d'acquisition et de gestion	213	206
Variation du report de primes	0	0
Autres charges	18	16
Attribution au fonds d'excédents	150	120
Résultat d'exploitation	124	115
Total des charges	9 318	10 520

Toutes les données sont en millions de francs



Composition de la prime d'épargne

Composition de la prime d'épargne	2021	2020
Bonifications de vieillesse	2 618	2 783
Apports individuels suite à des entrées en fonction, rachats, versements EPL ou divorces	3 384	3 915
Avoirs de vieillesse apportés lors de reprises de contrats	170	814
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants	1	9
Apports pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides	17	24
Apports pour polices de libre passage	726	749
Total des primes d'épargne	6 916	8 294

Toutes les données sont en millions de francs

Composition des prestations d'assurance

Composition des prestations d'assurance par risque	2021	2020
Prestations suite à des départs à la retraite	2 039	1 974
Prestations sous forme de rentes	996	965
Prestations en capital	1 043	1 009
Taux de prestations sous forme de rentes	49%	49%
Taux de prestations en capital	51%	51%
Prestations suite à des décès et des invalidités	677	663
Prestations sous forme de rentes	447	448
Prestations en capital	230	215
Total des prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 716	2 636

Toutes les données sont en millions de francs

Répartition des revenus des placements

Répartition des revenus directs des placements	2021	2020
Liquidités	-8	-3
Obligations	1 041	1 098
Biens immobiliers	450	447
Hypothèques	105	101
Autres placements	354	369
Produits des placements de capitaux direct	1 942	2 012

Toutes les données sont en millions de francs



Méthode de comptabilisation

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle englobe les activités de Swiss Life en Suisse dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La LPP (loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) et la LSA (loi sur la surveillance des assurances) ainsi que les ordonnances y afférentes en constituent les bases légales.

Les primes périodiques, les primes uniques et les produits des capitaux représentent l'essentiel des recettes du compte d'exploitation. Les prestations d'assurance sont essentiellement des prestations de vieillesse, d'invalidité ou de décès sous forme de rente, ou des prestations en capital dans le cadre d'un libre passage ou d'un rachat.

Les explications données se basent sur les comptes annuels statutaires. Les comptes annuels statutaires pour la Suisse reflètent l'évolution de l'assurance collective et in-

dividuelle suisse du point de vue actuariel. Sur la base de ce document, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA peut vérifier si les directives, notamment celles relatives à la solvabilité, sont respectées. L'attribution des excédents aux preneurs d'assurance, la politique de répartition du dividende et l'établissement de rapports à l'intention de l'autorité de surveillance sont fonction des comptes annuels statutaires.

Les comptes annuels statutaires ne doivent pas être confondus avec les états financiers du groupe Swiss Life. Ces derniers traduisent la marche des affaires de l'ensemble du groupe du point de vue des actionnaires. Ils sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les résultats des filiales étrangères figurent également dans les états financiers du groupe. Il n'est pas possible d'établir une comparaison directe avec le résultat des activités suisses.

Justification du respect de la quote-part minimum

Les activités de prévoyance professionnelle peuvent être divisées en trois processus: épargne, risque et frais. Les produits permettent en premier lieu de couvrir les charges relatives à chacun des processus. La partie res-

tante des gains sert ensuite au renforcement des provisions techniques qui permettent de garantir durablement les prestations promises et d'alimenter le fonds d'excédents.

Processus	Recettes	Prestations attribuées
Processus d'épargne	Rendement net des capitaux	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime pour frais de gestion	Prestations relevant de la gestion des solutions de prévoyance et d'assurance et du conseil à la clientèle

Affaires soumises à la quote-part minimum

Les affaires collectives sont dans leur grande majorité soumises à la quote-part minimum. D'après les dispositions légales relatives à la quote-part minimum (également appelée Legal Quote), 90% des bénéfices au minimum

doivent être utilisés en faveur des preneurs d'assurance. Il s'agit de garantir que les preneurs d'assurance participent de manière appropriée aux éventuels bénéfices de la compagnie d'assurance.

	2021	2020
Somme des éléments relatifs aux revenus	2 138	1 933
Processus d'épargne	1 286	1 108
Processus de risque	638	611
Processus de frais	214	214
Somme des dépenses	1 946	1 983
Processus d'épargne	1 315	1 367
Processus de risque	425	412
Processus de frais	206	204
Résultat brut	192	-50
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	-5	-233
Au niveau du processus d'épargne	-35	-273
Risque de longévité	-38	-154
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	3	-119
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	0	0
Au niveau du processus de risque	30	40
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	-2	4
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	0	1
Fluctuation de la sinistralité	32	35
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	90	90
Résultat du compte d'exploitation	107	93
Quote-part de distribution	95,0%	95,2%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2021, dans les affaires soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 2 031 millions de francs au total en faveur des assurés. Avec une quote-part de dis-

tribution de 95,0%, les exigences liées au minimum légal sont remplies.

Affaires non soumises à la quote-part minimum

Les contrats disposant d'une réglementation spéciale en matière de participation aux excédents ne sont pas soumis à la quote-part minimum. En font notamment partie les contrats avec leur propre compte de pertes et

profits. La participation à un éventuel excédent est dans ce cas fonction de l'évolution de la sinistralité propre à chaque contrat.

	2021	2020
Somme des éléments relatifs aux revenus	257	286
Processus d'épargne	132	165
Processus de risque	107	108
Processus de frais	18	13
Somme des dépenses	169	211
Processus d'épargne	83	150
Processus de risque	69	48
Processus de frais	17	13
Résultat brut	88	75
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	11	23
Au niveau du processus d'épargne	1	15
Risque de longévité	5	17
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-4	-2
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	0	0
Au niveau du processus de risque	10	8
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	9	2
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	0	0
Fluctuation de la sinistralité	1	6
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	60	30
Résultat du compte d'exploitation	17	22
Quote-part de distribution	93,3%	92,3%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2021, dans les affaires non soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 240 millions de francs au total en faveur des assurés.

Résumé

	*SQPM	**NSQPM	Total
<i>Recettes brutes</i>	2 138	257	2 395
<i>Somme des dépenses</i>	1 946	169	2 115
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	-5	11	6
Attribution au fonds d'excédents	90	60	150
<i>Résultat du compte d'exploitation</i>	107	17	124
<i>Quote-part de distribution</i>	95,0%	93,3%	94,8%
<i>Fonds d'excédents</i>	310	63	373

*SQPM: soumis à la quote-part minimum

**NSQPM: non soumis à la quote-part minimum

Provisions techniques

Provisions techniques	Total	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Avoir de vieillesse	41 865	20 414	21 451
Provisions pour futures conversions en rentes	1 936	1 441	495
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	16 226	8 226	8 000
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides en cours	2 035	1 358	677
Réserve mathématique Polices de libre passage	3 558		
Réserve mathématique Autres couvertures	3 949		
Renforcements pour réserves mathématiques des rentes et PLP	3 197		
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	763		
Réserves pour garantie de taux d'intérêt, fluctuations de sinistralité et de valeurs	0		
Provisions de renchérissement	636		
Autres provisions techniques	200		
<i>Total des provisions techniques</i>	<i>74 365</i>		

Toutes les données sont en millions de francs

Swiss Life a pris – au vu de la persistante faiblesse des taux d'intérêt – des mesures supplémentaires afin d'assurer la tenue de ses engagements vis-à-vis des destinataires, procédant pour cela à l'évaluation des engagements liés aux rentes avec un taux d'intérêt technique de 0,85% (contre 0,87% l'exercice précédent). Grâce à la constitution de provisions techniques supplémentaires,

la future charge d'intérêts a pu être davantage réduite. Cela permet à Swiss Life de garantir pleinement la tenue de sa promesse aux clients. Swiss Life dispose en outre d'un fonds d'excédents bien fourni, qui garantira aux destinataires – à l'avenir également – une participation élevée aux produits.

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une provision pour les participations futures aux excédents. Il sert à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires et permet de garantir une attribution stable de l'excédent aux preneurs d'assurance. Ce fonds doit être utilisé exclusivement en faveur des preneurs d'assurance. Il est alimenté par les attributions issues du compte d'exploitation. Les excé-

dents versés aux preneurs d'assurance sont prélevés sur ce fonds. Les montants injectés dans le fonds d'excédents doivent être reversés aux preneurs d'assurance dans les cinq ans qui suivent. Sur une année, le total des attributions aux preneurs d'assurance ne doit pas s'élever à plus de deux tiers du fonds d'excédents.

Etat en début d'année	359
Répartition entre les institutions de prévoyance	-136
Correction de valeurs	0
Prélèvement sur le fonds d'excédents pour couvrir un déficit d'exploitation	0
Attribution au fonds d'excédents	150
Etat fin 2021	373
dont partie liée	210
dont partie libre	163

Toutes les données sont en millions de francs

Le résultat 2021 a permis d'attribuer un montant total de 150 millions de francs au fonds d'excédents.

Provisions de renchérissement

Le fonds pour la compensation du renchérissement est une provision technique. Il permet de financer l'adaptation future des rentes d'invalidité et survivants en cours

à l'évolution des prix. Le fonds pour la compensation du renchérissement est alimenté par les primes de renchérissement versées par les assurés actifs.

Etat en début d'année	635
Primes de renchérissement, brutes	4
Charges liées aux frais de gestion	-3
Charges pour l'augmentation des rentes due au renchérissement	0
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149 al. 1 let. A OS	0
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	0
Constitution de provisions pour inflation supplémentaires	0
Etat fin 2021	636

Toutes les données sont en millions de francs

Valeurs comptables – Passifs

Total des provisions techniques	74 365
Fonds d'excédents	373
Provision pour primes non acquises	0
Parts d'excédents créditées	94
Autres passifs	4 051
Total du bilan	78 883

Toutes les données sont en millions de francs

Autres chiffres clés

Nombre de contrats collectifs	48 494
Nombre d'assurés à la fin de l'exercice	698 693
Nombre d'assurés actifs	512 503
dont nombre d'assurés dans l'assurance complète	335 165
dont nombre d'autres assurés actifs	177 338
Nombre de bénéficiaires de rentes	86 051
Nombre de polices de libre passage	100 139
Taux de rémunération de la partie obligatoire des avoirs de vieillesse	1,00%
Taux de rémunération de la partie surobligatoire des avoirs de vieillesse	0,125%
Taux minimal de rémunération LPP (compte témoin)	1,00%
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	0,85%
Taux de conversion pour les femmes, régime obligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	6,80%
Taux de conversion pour les femmes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	5,00%
Taux de conversion pour les hommes, régime obligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	6,80%
Taux de conversion pour les hommes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	4,95%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les femmes à l'âge de la retraite de 64 ans (compte témoin)	6,80%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les hommes à l'âge de la retraite de 65 ans (compte témoin)	6,80%

Contexte des placements: données portant sur l'année 2021

Contexte économique

En 2021, la pandémie a continué d'animer les marchés. En début d'année, le progrès des vaccinations contre le Covid a d'une part apporté une bouffée d'optimisme et d'autre part, de nombreux pays européens ont imposé de nouvelles mesures après avoir été surpris par la deuxième vague pandémique.

Ce redressement s'est aussi traduit par une hausse étonnante des actions, avec des gains à deux chiffres des principaux indices sur l'exercice. Cette reprise, la plus rapide et la plus forte depuis au moins la Seconde Guerre mondiale, a remis d'actualité un phénomène que l'on croyait oublié: l'inflation. Au deuxième trimestre 2021 celle-ci a fait son retour et dépassé 3% aux Etats-Unis pour la première fois depuis 2011. En juin, l'indice des prix à la consommation était même supérieur de 5,4% à son niveau de juin 2020. La Réserve fédérale américaine est restée impassible, qualifiant cette forte inflation de temporaire.

La conjoncture dans la zone euro a quant à elle agréablement surpris, notamment en raison de la reprise rapide inattendue à la périphérie. En Europe, les difficultés durables d'approvisionnement dans l'industrie, en particulier en Allemagne et en France, sont restées le principal obstacle à la croissance. En outre, les craintes inflationnistes se sont de plus en plus propagées des Etats-Unis à l'Europe. La hausse continue de l'inflation a poussé la Fed à adopter une position plus restrictive. Celle-ci s'est distancée de sa qualification initiale de «temporaire» de l'inflation et a annoncé une réduction accélérée des achats d'obligations.

Actions

En 2021, les actions ont profité des avancées de la vaccination et d'une relance économique. Sous-performants en début d'année suite à la lenteur des vaccinations, les indices ont ensuite grimpé. Certains marchés ont connu une rotation sectorielle, les actions axées sur la valeur remplaçant celles des entreprises technologiques. Le marché américain a perdu 4,8% en septembre et connu son premier mois négatif depuis janvier. Mais même le variant Omicron, apparu en novembre, n'a pas infléchi les rendements annuels à deux chiffres de la plupart des marchés des actions.

Intérêts

En 2021, on a vu l'effet de la répression financière des banques centrales. Après les achats massifs, la volatilité des écarts de crédit a chuté, la moyenne en EUR et celle en USD atteignant respectivement un tiers et la moitié de leur valeur historique. En 2021, les écarts de crédit se sont resserrés avec peu de dispersion, les courbes de crédit s'étant aplaties le long du risque et de la durée. Les investisseurs ont dû prendre des risques pour espérer des rendements positifs. Si les écarts de crédit n'ont quasi pas changé, les taux d'intérêt ont eu des hauts et des bas, la récession due au variant Delta réduisant les rendements au printemps 2021 malgré l'inflation en hausse.

Devises

2021 a été l'année du dollar. A la fin de l'année, il surperforait toutes les grandes monnaies des pays industrialisés et émergents, sauf le CNY et le RUB. Les prix de l'énergie bien plus élevés ont aidé le RUB, mais aussi d'autres devises sensibles aux matières premières comme le CAD et le NOK, qui se sont moins dépréciées que d'autres devises cycliques face au USD. Parmi ces dernières, l'EUR, le JPY et le SEK ont été les lanternes rouges des pays industrialisés en 2021. Outre de leur caractère cyclique, ces monnaies ont souffert des différences de taux d'intérêt accrues («carry») par rapport au USD. Le CHF, qui s'est nettement apprécié par rapport à l'EUR en 2021, fait figure d'exception.

Stratégie de placement de Swiss Life

Même dans cet environnement de marché, Swiss Life a poursuivi la stratégie mise en œuvre lors des années précédentes. Dans l'environnement de faiblesse persistante des taux, Swiss Life a investi, outre dans des emprunts obligataires, majoritairement dans des emprunts garantis de premier rang, des créances hypothécaires et des placements en infrastructures. Le portefeuille immobilier a, comme lors des années précédentes, encore été étendu. Grâce à ces mesures, Swiss Life a obtenu un rendement net de 1,86% sur les placements pour la prévoyance professionnelle (2020: 1,69%). La performance des placements aux valeurs de marché a quant à elle atteint 0,43% (contre 2,77% en 2020).

Données relatives à la politique de placement de Swiss Life

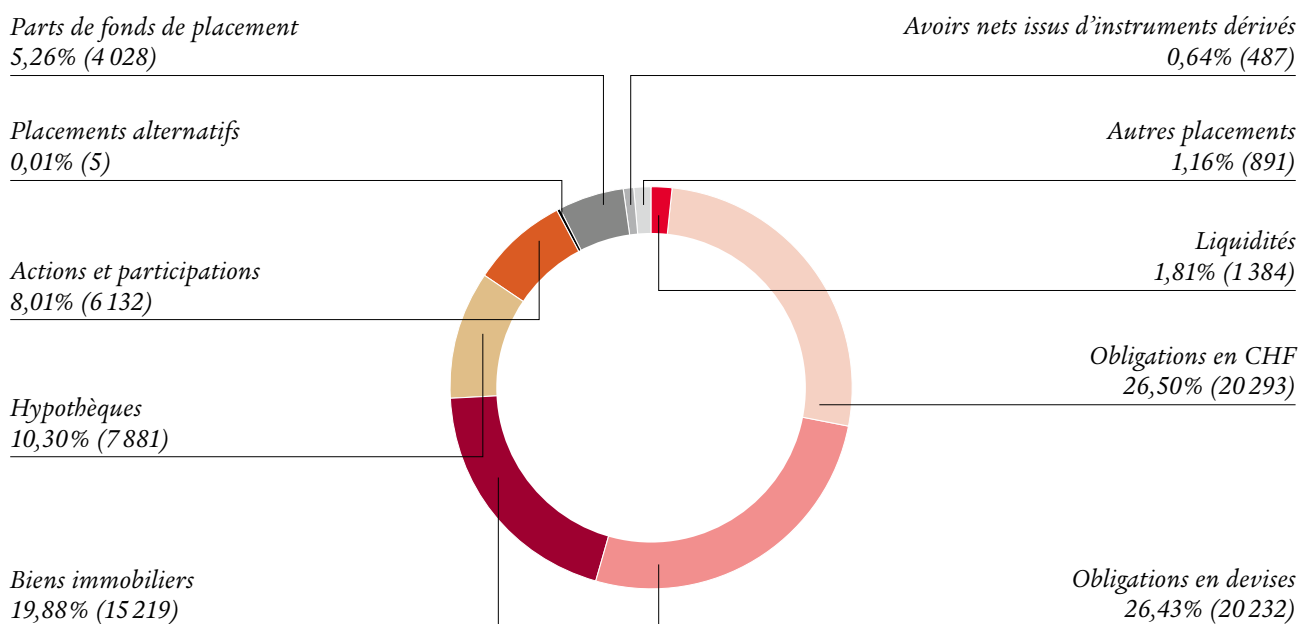
Swiss Life gère ses placements de manière à ce que le capital risque économique soit investi en fonction de sa propension au risque. L'entreprise a recours pour ce faire à une gestion des actifs et des passifs (ou Asset and Liability Management – ALM) dans le cadre de laquelle l'on utilise les enseignements tirés de l'évaluation des risques pour définir la stratégie de placement. L'objectif est de s'assurer que

Swiss Life sera à tout moment en mesure de verser les prestations exigibles et que les capitaux propres suffiront toujours à couvrir les fluctuations de valeur des actifs et des passifs. Les fonds des preneurs d'assurance, les réserves libres de l'entreprise et ses capitaux propres sont systématiquement placés dans le strict respect de critères clairement définis en termes de sécurité, de rendement et de liquidité.

Détails du portefeuille de placements

Portefeuille de placements selon les catégories de placement au 31 décembre 2021 (en % de la valeur comptable).

Le total s'élève à 76 552 millions de francs (toutes les données entre parenthèses sont exprimées en millions de francs).





Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance

Placements	Valeur comptable	Valeur de marché	Quote-part
Portefeuille de placements au début de l'exercice	76 043	88 291	
Portefeuille de placements à la fin de l'exercice	76 552	87 762	100,00%
Placements directs		81 952	93,38%*
Placements collectifs à un et plusieurs niveaux		5 694	6,49%*
Placements non transparents en termes de coûts		116	0,13%*

Toutes les données sont en millions de francs

* Mesurée à la valeur de marché du portefeuille de placements à la fin de l'exercice

Réserves de réévaluation (réserves latentes)	2021	2020
Réserves de réévaluation au début de l'exercice	12 248	11 118
Réserves de réévaluation à la fin de l'exercice	11 210	12 248
Variation des réserves de réévaluation	-1 038	1 130

Rendement et performance	brut	net
Produit des placements	1 638	1 418
Rendement brut sur les valeurs comptables*	2,15%	1,86%
Performance sur les valeurs de marché**	0,68%	0,43%

Toutes les données sont en millions de francs

* Produit des placements en pourcentage de la valeur comptable moyenne

** Produit des placements et variations des réserves de réévaluation en pourcentage de la valeur de marché moyenne

Valeurs comptables – Actifs

Total du portefeuille de placements	76 552
Engagements issus d'instruments dérivés	841
Autres actifs	1 490
Passifs Réassurance	0
Total du bilan	78 883

Toutes les données sont en millions de francs

Frais de gestion de la fortune

Les charges brutes relatives à la gestion des placements de capitaux de la prévoyance professionnelle doivent être présentées en fonction des catégories suivantes: adminis-

tration et gestion (TER), transaction et commission (TTC) et autres frais de services ne pouvant être imputés à l'une des deux autres catégories (SC).

Frais de gestion de fortune (nets selon le compte d'exploitation Prévoyance professionnelle)	220
Frais de gestion de fortune (bruts selon le modèle de la CHS)	387
Frais TER	331
Placements directs	300
Placements à un et plusieurs niveaux (indicateur de frais)	31
Frais TTC	46
Frais SC	10
Frais activés	-32
Frais d'entretien et de maintenance de biens immobiliers	-135

Toutes les données sont en millions de francs



Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation

	Charges d'exploitation (en millions de CHF)	par tête (en CHF)	Primes pour frais de gestion (en millions de CHF)	par tête (en CHF)
Assurés actifs	207	403	226	441
Polices de libre passage	2	25	2	22
Autres	4		3	
Total intermédiaire	213	359	231	331
Bénéficiaires de rentes	38*	448		
Total	251			

*Les charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes sont supportées par le processus de risque et d'épargne

Représentation des charges d'exploitation en fonction des centres de frais

Frais d'acquisition	57
aux courtiers*	36
au Service externe	21
autres	0
Charges relatives au marketing et à la publicité	3
Autres charges relatives à l'administration générale	153
Frais d'acquisition et de gestion	213
Charges de traitement des prestations	38
Charge d'exploitation partie Réassurance	0
Total des charges d'exploitation	251

Toutes les données sont en millions de francs

*Commissions pour coopérations de distribution comprises

Les 213 millions de francs de frais de gestion comprennent tous les frais d'acquisition et de gestion incombant à Swiss Life de par la gestion des affaires de la

Prévoyance professionnelle. Swiss Life s'efforce de réduire les charges liées aux frais de gestion.

*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*